

Comment obtenir la carte séjour aprés un mariage en france

Par abdel_old, le 09/10/2007 à 17:32

bonjour, voila je suis de nationalité algérien je suis rentré en france sans visa il ya 6 ans .et aujourd'hui je suis marie et ma femme é nationalité française. on voudra savoir quel dimarche il faut faire pour obtenire la carte séjour . merci de me répondre svp.

Par BELISSIMA, le 09/12/2007 à 15:49

sans visa ça va être trrrès dur!

Par BELISSIMA, le 09/12/2007 à 15:50

as tu obtenu ton titre de séjour ? depuis ?

Par abray_old, le 11/12/2007 à 09:40

Salut,

Sans visa c mort de nos jours. Peut-être si vous avez des enfants français (vu que ta femme

est francaise) demande un titre de séjour pour parent étranger d'enfant francais mais la aussi c'est vous est votre chance (selon les préfectures).

Je suis presque dans la même situation avec ma femme sauf que la nous allons avoir un enfant. je te tiens aucourant.

Bon courage.